OFFRE D'EMPLOI

Novembre 2026



LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

Assistant de Service Social (H/F) à 90 %

- **50 % - Pôle de Pédopsychiatrie - Unité Adolescents (remplacement) – Lannemezan**
- **40 % - Service addictologie**

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
✆ 05.62.99.54.01
secretariat.drh@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

L'assistant(e) de service social participe à la prise en charge globale des patients accueillis au sein des services d'addictologie et de pédopsychiatrie, dans une approche médico-psycho-sociale, éducative et partenariale.

Il/Elle contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des projets thérapeutiques et des projets de vie des patients, en tenant compte de leur environnement familial, social, professionnel, administratif et éducatif.

Il/Elle a pour mission d'informer, de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes et leurs familles confrontées à des difficultés sociales, familiales, administratives ou médico-sociales. Il/Elle les accompagne dans l'accès aux droits, l'instruction des démarches administratives et la mobilisation des dispositifs adaptés à leur situation.

Il/Elle participe au développement de l'autonomie des patients, à la prévention des ruptures de parcours et à la préparation des relais nécessaires à la continuité de leur accompagnement.

Au sein des équipes pluridisciplinaires, il/elle apporte son expertise sociale, contribue à la réflexion collective et assure l'interface avec les partenaires extérieurs.

Son intervention s'inscrit dans le respect du cadre thérapeutique, du secret professionnel, des droits des personnes et de leur dignité.

ACTIVITÉS ET MISSIONS PRINCIPALES

1. Évaluation et accompagnement social

- Réaliser une évaluation globale de la situation sociale, familiale, administrative, financière, professionnelle, éducative et médico-sociale des patients et de leur entourage.
- Conduire des entretiens individuels et familiaux, seul(e) ou en lien avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.
- Accueillir, écouter, informer, conseiller et orienter les patients, enfants, adolescents et familles.
- Identifier les difficultés et les besoins sociaux, repérer les situations de fragilité et prévenir les risques de rupture de parcours.
- Élaborer avec les personnes concernées un plan d'accompagnement social adapté à leurs besoins et à leurs capacités.
- Définir des objectifs individualisés, réalistes et évolutifs favorisant l'autonomie et l'amélioration de la situation sociale.
- Accompagner physiquement les patients dans certaines démarches extérieures lorsque cela est nécessaire et en accord avec l'équipe.
- Soutenir les familles dans leurs difficultés et favoriser leur implication dans le parcours de soins.

2. Accès aux droits et accompagnement administratif

- Informer les patients et leurs familles sur leurs droits et les dispositifs existants.
- Accompagner l'ouverture, le maintien et la régularisation des droits sociaux.
- Orienter et accompagner les personnes dans l'instruction et le suivi de leurs dossiers auprès des organismes compétents : Sécurité sociale, mutuelles, CAF, MDPH et autres organismes.
- Accompagner les demandes d'aides financières, humaines et matérielles.
- Veiller à la couverture sociale et à la prise en charge financière des hospitalisations et des séjours.
- Participer à la constitution et à la vérification des dossiers administratifs nécessaires aux admissions et aux prises en charge.
- Informer les patients et leurs familles sur les modalités administratives des hospitalisations et des dispositifs d'accompagnement.
- Identifier les situations nécessitant une intervention sociale prioritaire.

3. Accompagnement spécifique en addictologie

- Réaliser une évaluation sociale systématique des patients hospitalisés, en s'appuyant notamment sur les éléments de la fiche cure.
- Intervenir auprès des patients de l'unité ambulatoire à leur demande ou à celle des professionnels.
- Assurer des consultations sociales auprès de l'unité de liaison, en coordination avec les assistants de service social des autres structures.
- Participer à la préparation des hospitalisations et à l'instruction des dossiers d'admission.
- Évaluer les besoins sociaux avant l'hospitalisation et anticiper les éventuelles difficultés administratives et financières.
- Accompagner les démarches sociales pendant le séjour afin de sécuriser la situation du patient et de favoriser sa disponibilité pour les soins.
- Participer aux commissions d'orientation.

- Contribuer à la préparation de la sortie : retour à domicile, postcure, orientation vers une structure adaptée ou relais social de proximité.
- S'assurer, si nécessaire, de la mise en place d'un relais social proche du domicile du patient.
- Participer aux ateliers et actions collectives en lien avec le programme thérapeutique, selon les besoins du service.

4. Accompagnement spécifique en pédopsychiatrie

- Participer à l'élaboration et au suivi du projet thérapeutique de l'enfant ou de l'adolescent en prenant en compte son environnement familial, social et éducatif.
- Accompagner les familles dans leurs démarches administratives et dans la mobilisation des dispositifs adaptés.
- Soutenir la parentalité et favoriser les conditions nécessaires au bon déroulement de la prise en charge.
- Accompagner les enfants et leurs familles dans l'accès et le maintien d'une scolarité adaptée.
- Participer à l'orientation vers les structures et dispositifs spécifiques : MDPH, IME, SESSAD, ITEP, MECS, dispositifs d'aide humaine, services éducatifs et structures spécialisées.
- Prendre en compte les questions relatives à l'autorité parentale et veiller au respect des droits de l'enfant et de sa famille.
- Repérer et évaluer les situations de vulnérabilité et les éventuelles situations de danger ou de risque de danger pour les mineurs.
- Travailler en lien avec les services de protection de l'enfance, notamment l'ASE, la PMI et les services exerçant des mesures d'accompagnement éducatif.
- Participer à la coordination des interventions sociales, éducatives, médico-sociales et sanitaires autour de l'enfant et de sa famille.
- Assurer, lorsque cela est nécessaire, le relais des accompagnements sociaux vers les services de psychiatrie adulte.

5. Coordination et travail en réseau

- Développer et entretenir les relations avec les partenaires institutionnels, sociaux, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs.
- Participer aux réunions de coordination, de synthèse et aux échanges avec les partenaires.
- Organiser et participer à des rencontres avec les différents intervenants afin de favoriser la cohérence des accompagnements.
- Assurer un rôle de personne ressource et de conseil technique auprès des équipes pour les questions relevant du champ du service social.
- Informer les professionnels des dispositifs existants, des évolutions réglementaires et législatives et des organisations des structures partenaires.
- Faciliter les relais entre les différents services et prévenir les ruptures de prise en charge.
- Rendre compte de ses observations et de l'évolution des situations aux équipes pluridisciplinaires, dans le respect du secret professionnel et du cadre réglementaire.

6. Participation à la vie institutionnelle et à la qualité des prises en charge

- Participer aux réunions de service, réunions pluridisciplinaires, synthèses et commissions d'orientation.
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de service.
- Participer à la réflexion institutionnelle et aux actions d'amélioration de la qualité des prises en charge.
- S'impliquer dans les projets et actions transversales de l'établissement.
- Assurer la traçabilité de son activité et renseigner les dossiers patients sur le logiciel informatique institutionnel, notamment Crossway.
- Rédiger les comptes rendus d'entretiens et les éléments de suivi social nécessaires à la continuité des accompagnements.

7. Formation et transmission des compétences

- Actualiser régulièrement ses connaissances professionnelles, administratives, législatives et réglementaires.
- S'inscrire dans une dynamique de formation continue, notamment en addictologie, pédopsychiatrie, protection de l'enfance et relation d'aide.
- Participer aux formations institutionnelles et aux actions de formation en lien avec les besoins du service.
- Accueillir et accompagner les étudiants et stagiaires en travail social.
- Transmettre ses connaissances, son savoir-faire et son savoir-être aux professionnels et personnels en formation.
- Assurer une veille documentaire et législative dans son domaine de compétences.

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE

L'assistant(e) de service social exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique définie par l'organisation institutionnelle de l'établissement.

Il/Elle entretient des relations fonctionnelles avec les responsables médicaux, les cadres de santé, les équipes pluridisciplinaires et les différents partenaires internes et externes.

Il/Elle organise son activité en fonction des besoins des patients, des contraintes de fonctionnement des unités et des priorités identifiées avec les équipes.

Membre à part entière des équipes pluridisciplinaires, il/elle participe aux réunions, transmissions et synthèses. Il/Elle communique ses observations et coordonne ses interventions avec les professionnels concernés.

Il/Elle exerce ses missions dans le cadre de ses compétences professionnelles, de son champ d'intervention et des dispositions réglementaires relatives à sa profession.

Il/Elle fait preuve d'autonomie dans l'organisation de son travail, l'évaluation des situations sociales et la mise en œuvre des accompagnements, tout en rendant compte de son activité.

Il/Elle veille à s'inscrire activement dans les réseaux partenariaux et à contribuer à la continuité des parcours de soins et d'accompagnement.

EXIGENCES DU POSTE

1. Exigences professionnelles

- Être capable de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles.
- Maîtriser les dispositifs d'accès aux droits et les dispositifs sociaux, médico-sociaux et éducatifs.
- Posséder des capacités d'analyse, d'évaluation et de synthèse des situations.
- Être en capacité d'anticiper, de prévenir et de gérer les situations complexes ou de crise dans le cadre de ses compétences.
- Savoir prioriser les interventions en fonction des besoins des patients.
- Faire preuve d'adaptabilité face aux spécificités des différents services et publics accueillis.
- S'inscrire dans une dynamique de partenariat et de coordination.
- Assurer la traçabilité des interventions et la rédaction des écrits professionnels.
- Maîtriser les outils informatiques nécessaires à l'exercice de ses missions.

2. Exigences relationnelles

- Faire preuve d'écoute, de disponibilité, de patience et de bienveillance.
- Adopter une posture professionnelle adaptée auprès des patients, des enfants, des adolescents et de leurs familles.
- Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et de neutralité.
- Être exempt de tout jugement moral ou de valeur.
- Maintenir une distance professionnelle adaptée au cadre thérapeutique.
- Respecter les personnes, leur dignité, leurs droits et leur autonomie.
- Savoir gérer les situations relationnelles complexes.
- Être capable de travailler en collaboration avec des interlocuteurs aux cultures et pratiques professionnelles différentes.

3. Exigences institutionnelles

- Respecter les principes de fonctionnement des différentes structures.
- Participer aux réunions de service, réunions institutionnelles et réunions pluridisciplinaires.
- Participer à la mise en œuvre et à l'évolution des projets de service.
- S'engager dans un processus de formation continue.
- Respecter le secret professionnel, la confidentialité et la discrétion professionnelle.
- Respecter les règles institutionnelles et les procédures en vigueur.
- Assurer la saisie informatique de l'activité et la mise à jour des dossiers patients sur le logiciel institutionnel Crossway.

4. Exigences particulières

- Faire preuve de disponibilité pour tenir compte des particularités de fonctionnement des unités et des structures partenaires.
- S'adapter aux contraintes organisationnelles des différents services, notamment aux périodes de fermeture liées aux rythmes scolaires lorsque cela concerne les structures de pédopsychiatrie.
- Respecter les modalités d'organisation du temps de travail définies par l'établissement.
- Disposer d'un véhicule personnel assuré pour les déplacements professionnels lorsque ceux-ci sont nécessaires à l'exercice des missions, selon les modalités institutionnelles.

HORAIRES ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Organisation du temps de travail selon les modalités institutionnelles et les nécessités de service.
- Horaires adaptés au fonctionnement des différentes unités.
- Possibilité d'interventions auprès des patients, de leurs familles et des partenaires, dans et hors de l'établissement.
- Participation aux réunions et temps de coordination organisés par les services.
- Les périodes de congés peuvent être soumises aux contraintes de fermeture de certaines structures, notamment en pédopsychiatrie, selon les règles définies par l'encadrement.

PROFIL REQUIS

Formation initiale :

- Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS).

Connaissances professionnelles :

- Connaissance des dispositifs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs.
- Connaissance de la législation relative à l'accès aux droits, à la protection sociale et à la protection de l'enfance.
- Connaissance des dispositifs liés au handicap, à la scolarisation et à l'accompagnement des familles.
- Connaissance des problématiques liées aux addictions et à la santé mentale.
- Connaissance du fonctionnement institutionnel hospitalier et des réseaux partenariaux.

Compétences professionnelles :

- Conduite d'entretiens sociaux individuels et familiaux.
- Évaluation et analyse des situations sociales complexes.
- Accompagnement dans l'accès aux droits et les démarches administratives.
- Élaboration et suivi de projets d'accompagnement social.
- Travail en réseau et coordination partenariale.
- Rédaction d'écrits professionnels et maîtrise des outils informatiques.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Qualités personnelles :

- Sens de l'écoute et de la communication.
- Adaptabilité et disponibilité.
- Autonomie et sens de l'organisation.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité à prendre du recul face aux situations complexes.
- Respect, discrétion et sens de la confidentialité.
- Capacité à travailler en équipe et à s'inscrire dans une dynamique institutionnelle.

FORMATIONS ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

L'assistant(e) de service social s'engage dans une démarche de formation continue afin d'adapter ses connaissances et ses pratiques aux évolutions des publics accueillis et des dispositifs d'accompagnement.

Une formation ou une sensibilisation spécifique à l'addictologie, à la santé mentale, à la pédopsychiatrie et à la relation d'aide est souhaitée ou devra être envisagée selon les besoins du service.

Une mobilité professionnelle est possible au sein des différents pôles et services de l'établissement, conformément aux dispositions institutionnelles.